



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR – TOUT DOSSIER INCOMPLÈT NE SERA PAS ACCEPTÉ -

INSCRIPTION AU COLLEGE DE L'ESTEREL -

A remplir par les familles :

ECOLE D'ORIGINE : _____ NOM et Prénom de L'ELEVE : _____

ATTENTION : ce document est **IMPERATIVEMENT** à joindre au dossier individuel d'inscription -

- Dossier individuel d'inscription à compléter + **2 photos obligatoires à agraffer à l'intérieur de ce même dossier**
- Fiche d'Inscription à la **demi-pension + Relevé d'Identité Bancaire** avec IBAN (pour d'éventuels remboursements d'un trop perçu, tels que : cantine, livres scolaire, bourses...) **du LEGAL financier** (celui qui perçoit les aides).
- Justificatif de domicile** au nom des ou du responsable parental (Père/Mère) : (EDF, bail, impôts locaux)
- Photocopie obligatoire **du livret de famille dans sa totalité** (de la page mariage au dernier enfant né).
- Attestation d'assurance individuelle** de l'élève pour l'année scolaire 2020-2021 (si possible, sinon à la rentrée).
- Pour les parents séparés ou divorcés** : un extrait du jugement **précisant le nom de la personne ayant obtenu la garde de l'enfant**.
- Pour les parents séparés, divorcés ayant d'autres enfants, nés d'une autre union** : Photocopie obligatoire **du livret de famille dans sa totalité** (de la page mariage au dernier enfant né).
- Pour les élèves en résidence alternée**, jugement ou attestation des parents le précisant ainsi que notification du choix de l'établissement.
- Fiche d'urgence** à remplir avec la plus grande attention (pour l'infirmerie)
- Certificat de vaccination **DT Polio (obligatoire)** qui est à retirer : ☞ **Au Service d'Hygiène et de Santé situé à la CAVEM** (Communauté d'agglomération) 624 chemin Aurélien 83700 Saint Raphaël (à côté du Palais des Sports). Horaire d'ouverture 8h30-12h du lundi au vendredi. **Les intéressés devront se munir du carnet de santé (+ photocopies des pages de vaccins), du livret de famille et d'un justificatif de domicile (datant moins de trois mois).** ☞ Il est possible de **demande le certificat de vaccination par e-mail** en joignant les documents mentionnés ci-dessus, à l'adresse suivante : vaccination@cavem.fr ou via le site internet de la CAVEM : www.cavem.fr (onglet Hygiène et santé – obtenir un certificat de vaccination)
- Copie des cartes d'identité des « **CONTACTS** » habilitées à récupérer l'élève au collège

**** CODE PROFESSION A REPORTER dans le dossier individuel**

10 - Agriculteurs exploitants
21 - Artisans
22 - Commerçants et assimilés
23 - Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31 - Professions libérales
33 - Cadres de la fonction publique
34 - Professeurs, professions scientifiques
35 – Professions de l'information, des arts et des spectacles
37 – cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38 – ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42 – professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43 – professions intermédiaires de la santé et du travail social
44 – clergé, religieux
45 – professions intermédiaires de la fonction publique
46 – professions intermédiaires administratives et commerciales
47 – techniciens
48 – contremaîtres, agents de maîtrise
52 – Employés civils et agents de service de la fonction publique
53 - Policiers et militaires
54 - Employés administratifs d'entreprise

d'inscription en fonction de votre activité professionnelle

55- Employés de commerce
56- Personnels des services directs aux particuliers
62- Ouvriers qualifiés de type industriel
63- Ouvriers qualifiés de type artisanal
64- Chauffeurs
65- Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67- Ouvriers non qualifiés de type industriel
68- Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69- Ouvriers agricoles
71- Retraités agriculteurs exploitants
72- Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74- Anciens cadres
75- Anciennes professions intermédiaires
77- Anciens employés
78- Anciens ouvriers
81- Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83- Militaires du contingent
84- Elèves, étudiants
85- Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans
86- Personnes diverses sans activité professionnelle de plus de 60 ans